

## La Ville de Schiltigheim recherche un·e :

### DIRECTEUR·RICE DES AFFAIRES SOCIALES

Cadre(s) d'emplois : Attaché

Durée hebdomadaire de service : Temps complet

Date limite de candidature : 29/05/2026

Date prévisionnelle de recrutement : Dès que possible

#### INTRODUCTION

Ville de 37 000 habitants, 2<sup>ème</sup> ville de l'Eurométropole de Strasbourg, Schiltigheim, est une ville en mutation. Engagée dans la transition écologique et sociale, signataire du pacte pour la transition, Schiltigheim veut être une ville durable et apaisée où l'expertise d'usage est prise en compte dans les projets d'aménagement des espaces publics. Les transitions énergétiques, environnementales, numériques et sociales sont des défis majeurs que la ville veut relever.

Dans le cadre de la réorganisation des services de la collectivité, une Direction des Affaires Sociales regroupera :

- Le Service des Solidarités
- Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Cette nouvelle direction vise à renforcer la cohérence des politiques sociales, améliorer la lisibilité de l'action publique auprès des usagers, et optimiser l'organisation interne.

Un audit a été réalisé en amont, mettant en lumière des pistes d'amélioration tant sur le plan de l'accueil et de l'accompagnement des publics que sur le fonctionnement interne des services.

Le poste de Directeur des Affaires Sociales est envisagé comme un poste de préfiguration, avec pour mission principale de piloter la mise en œuvre de cette nouvelle direction en s'appuyant sur les conclusions de l'audit, tout en assurant la continuité du service public.

#### ACTIVITÉS

##### 1. Préfiguration et structuration de la Direction :

- Piloter la création de la Direction des Affaires Sociales en intégrant le Service des Solidarités et le CCAS dans une organisation cohérente et efficiente.
- Traduire les conclusions de l'audit réalisé en propositions d'actions concrètes : réorganisation des services, clarification des missions, amélioration des processus internes.
- Élaborer un projet de direction structurant, en lien avec les orientations politiques de la collectivité et les besoins des usagers.
- Définir les périmètres d'intervention de chaque service, en veillant à une répartition claire des missions et à la complémentarité des actions.
- Formaliser les outils de pilotage (organigramme, fiches de missions, procédures internes) pour accompagner la montée en charge de la Direction.

##### 2. Pilotage stratégique et opérationnel :

- Concevoir et mettre en œuvre une stratégie sociale territoriale intégrant les enjeux de précarité, d'inclusion, de vieillissement, de jeunesse etc... en lien avec les élus et les partenaires institutionnels.
- Développer une offre de services adaptée aux besoins des publics : accès aux droits, accompagnement social, lutte contre l'exclusion, soutien aux personnes âgées et en situation de handicap.
- Suivre et évaluer les actions menées, en s'appuyant sur des indicateurs de performance et des outils de reporting.
- Assurer une veille réglementaire et sociale, pour anticiper les évolutions et adapter les réponses de la collectivité.

### **3. Management et coordination des équipes :**

- Encadrer les chefs de service et animer les équipes dans une logique de transversalité, de coopération et de complémentarité.
- Accompagner les agents dans le changement, en favorisant l'adhésion au projet de direction et en développant les compétences.
- Mettre en place une culture de service public partagée, centrée sur l'accueil, l'écoute et la qualité de la relation aux usagers.
- Favoriser la mutualisation des moyens et des pratiques, pour optimiser les ressources et renforcer l'efficacité des interventions.

### **4. Relation aux usagers et amélioration continue :**

- Garantir la qualité de l'accueil et de l'accompagnement des publics, en s'appuyant sur les constats de l'audit.
- Développer des outils d'évaluation de la satisfaction des usagers, et intégrer leurs retours dans une démarche d'amélioration continue.
- Renforcer la lisibilité de l'action sociale municipale, en simplifiant les parcours usagers et en améliorant la communication.

### **5. Représentation, partenariats et coordination territoriale :**

- Représenter la Direction auprès des instances locales, des partenaires institutionnels (CAF, Département, ARS...) et associatifs.
- Développer des partenariats stratégiques, pour renforcer l'action sociale territoriale et favoriser l'innovation.
- Participer aux instances de coordination sociale, et contribuer à la construction de réponses concertées aux problématiques locales.
- Valoriser l'action sociale de la collectivité : élaboration d'un plan de communication interne et externe sur les objectifs et les bénéficiaires, production de bilans, participation à des événements, diffusion des bonnes pratiques etc...

## **PROFIL RECHERCHÉ**

### **COMPÉTENCES :**

- Expertise en politiques sociales, maîtrise des enjeux territoriaux et des dispositifs sociaux
- Vision stratégique et capacité à structurer une direction alignée sur les politiques publiques
- Leadership et aptitude à conduire le changement dans un contexte de transformation organisationnelle

- Capacité de pilotage des actions, d'analyse des résultats et d'amélioration des pratiques
- Compétences managériales pour encadrer, coordonner et fédérer des équipes distinctes mais complémentaires
- Aptitude à représenter la collectivité auprès des différents partenaires, à négocier et à assurer la coordination avec les acteurs locaux

## **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

### **Les candidatures sont à adresser :**

Par mail à l'adresse suivante : [recrutement@ville-schiltigheim.fr](mailto:recrutement@ville-schiltigheim.fr)

Ou par courrier à l'adresse suivante :

Mme La Maire  
Direction des Ressources Humaines  
110 route de Bischwiller  
67300 Schiltigheim

### **Informations sur l'offre :**

Rémunération statutaire, régime indemnitaire, prime de fin d'année, carte restaurant, prise en charge de 75% des frais d'abonnement transport en commun ou forfait mobilités durables, participation 60% employeur mutuelle et prévoyance, amicale du personnel, GAS67/CNAS/Carte CEZAM.

NB : Dans le cadre d'un recrutement sous contrat de droit public, certains avantages susmentionnés sont octroyés sous condition d'une durée minimale de contrat, laquelle peut varier de 6 mois à 1 an.